

LA MÉTROPOLE ET VOTRE COMMUNE VALORISENT VOS DÉCHETS



► MODE D'EMPLOI





ADOPTEZ LES BONS GESTES

- Je trie mes vêtements tout en m'amusant
- Je trie mes accessoires pour faire de la place dans mon armoire
- Je trie mon linge de maison, mes chaussures et afin de ne pas les jeter aux ordures, je les recycle pour préserver la planète





INFOS PRATIQUES

Des points d'apport volontaire textiles sont à votre disposition à proximité de chez vous ! Comment trouver le point le plus proche ?

www.provencetlc.com > Nos services > Installation d'un point de collecte pav pour une collectivité > Point de collecte > Localiser le point de collecte le plus proche



Éco textiles

► MODE D'EMPLOI



Tous les vêtements et petit linge homme, femme, enfant



Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, serviettes de bain)



Les chaussures (attachées par paire)



Les petits articles de maroquinerie (ceintures, sacs à main, porte-monnaies)

▲ ATTENTION! SONT EXCLUS DE LA COLLECTE **▲**

Je les jette en déchèterie



Les articles non textiles (les jouets...)



Les matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées, tapis, rideaux...



Les chutes de textiles provenant des ateliers de confection



Les chiffons usagés

TOUS LES DÉPÔTS **DOIVENT S'EFFECTUER** EN SACS PROPRES ET SECS

A ATTENTION! POUR RECYCLER ET VALORISER VOS ARTICLES, CES DERNIERS NE DOIVENT PAS ÊTRE MOUILLÉS OU HUMIDES AU RISQUE DE CONTAMINER TOUS LES AUTRES ET DE GÉNÉRER DE LA MOISISSURE RENDANT LEUR VALORISATION IMPOSSIBLE ! f A



Ne déposez rien au pied des conteneurs !

Vos sacs seraient considérés comme des dépôts sauvages et ne seraient pas collectés par la bonne filière.

